

Un membre du Comité du nom écrit à la présidente Carole Delga sur la consultation en cours

Communiqué à Mme Delga et aux Membres du Comité du Nom de la Région



Un membre du Comité du nom écrit à la présidente Carole Delga sur la consultation en cours

Un membre du Comité du nom écrit à la présidente Carole Delga sur la consultation en cours

Voici ce qu'écrit hier Jean-François Laffont, président de Convergència Occitana et membre du Comité du Nom à la présidente de la Région Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon. Il s'interroge sur ce qui va se passer vendredi à minuit, une fois la consultation numérique close. Autant le processus a été borné et contrôlé tout au long de la consultation, autant sa validité finale ne semble pas assurée.

Communiqué à Mme Delga et aux Membres du Comité du Nom de la Région

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Comité du Nom,

Chers amis ! Nous arrivons au terme du voyage et je tenais à féliciter la Région pour ce processus exemplaire, qui suite à notre travail de réflexion, a vu près de 200 000 de nos compatriotes s'exprimer démocratiquement pour choisir le nom de leur région !

Vendredi soir, le scrutin sera clos et le moment sera solennel !

Je ne sais pas à quel moment ni sous quelle forme notre Conseil Régional va communiquer les résultats du vote mais je voulais par ce message attirer votre attention ainsi que celle de Mme la Présidente sur le souhait que nous avons tous exprimé afin que cette consultation soit la plus transparente et irréprochable possible. Déjà le processus de vote a été parfaitement étudié et « borné » pour éviter toute triche. Nous comptons aussi sur le civisme de nos concitoyens qui se sont engagés par leur vote à respecter une charte éthique. Le seul point qui n'a pas été évoqué est justement celui du « dépouillement » des résultats, puisque rien ne nous a été précisé à ce sujet. C'est pourquoi je pense qu'il serait judicieux que l'Institution communique à ce sujet afin que tout risque de suspicion « postérieure » au vote soit écarté, et nous indique :

- de quelle manière sera effectué le dépouillement

- savoir si les résultats seront connus instantanément (il faudra tenir compte, je pense, de l'arrivée tardive des bulletins papier)...

- savoir quelle personne sera détentrice des résultats
- est ce que l'intervention par exemple d'un huissier de justice a été prévue ?
- les médias seront t ils conviés ? Etc...

En qualité de membres du Comité du Nom, il me semble que nous pouvons et que nous devons avoir des précisions sur tous ces points, car il faut à tout prix éviter les contestations ultérieures qui viendraient ruiner tous les efforts de transparence et les garanties démocratiques qui ont été apportées au processus jusque là. Ce questionnement vise donc à identifier une éventualité et à fermer la porte à toute vaine polémique à l'issue du scrutin... Je vous remercie de votre attention.

Jean François LAFFONT Membre du Comité du Nom